

Bureau du 22 février 2017

Membres en exercice : 17

Membres présents ou suppléés : 11

Membre ayant donné mandat : 1

Nombre de voix : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION n°20170060
PROROGATION DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le bureau de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 09 février 2017, s'est réuni le 22 février 2017 à 14H00, au siège de l'établissement à Florac-Trois Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative :

M. Lucien AFFORTIT, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Kisito CENDRIER, Mme Catherine CIBIEN, M. Henri COUDERC, M. Christian HUGUET, M. Alain JAFFARD, M. Jean-Pierre LAFONT, M. René-Paul LOMI, Mme Michèle MANOA, M. Georges ZINNSTAG.

Ayant donné mandat :

Mme Sophie PANTEL a donné pouvoir à Mme Michèle MANOA.

Vu le code de l'environnement et notamment son article R331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu la délibération n°20170024 du 25 janvier 2017 par laquelle le conseil d'administration délègue certaines de ses attributions au bureau,

Vu la délibération n°20140233 du conseil d'administration du 3 juillet 2014 relative aux règles d'attribution des subventions au 1^{er} janvier 2015,

Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le bureau approuve les prorogations de subventions selon le tableau ci-joint.

La secrétaire de séance,



Anne LEGILE

Le président du bureau,



Henri COUDERC

dossier	nom	objet	Montant attribué (en EUR)	date du bureau	date de notification	date échéance subvention	motif de prorogation	Proposition : subvention prorogée jusqu'au	Décision du bureau
14S064	Commune de St Germain de Calberte	Enfouissement des réseaux secs à Vernet	6151,26	10/06/2014	07/08/2014	06/08/2016	les travaux sont terminés depuis septembre 2015, la prorogation n'a pour but que de permettre le versement	06/08/2017	Favorable
15S082	Commune de Vébron	Restauration d'une lavogne	3420,80	24/02/2016	25/02/2016	24/02/2017	la commune a contacté l'entreprise pour réaliser les travaux au plus tôt	24/02/2018	Favorable
15S089	Commune de Saint Jean du Gard	Rénovation du temple	5000,00	24/0/2016	25/04/2016	25/04/2017	Cette opération est en cours de réalisation	25/04/2018	Favorable